

## L'expression de l'ordre

Un **ordre** est un **commandement** qui peut s'exprimer de différentes manières.

On peut utiliser :

### 1. L'impératif :

Il permet d'exprimer un **ordre**, une **interdiction**, un **conseil**, mais uniquement à la **2° personne du singulier** et à la **1° et 2° personne du pluriel**. On adresse alors **directement** son ordre à la personne intéressée.

*Exemples : Viens. Ne partez pas. Partons.*

---

### 2. Le subjonctif :

A la **3° personne** du singulier ou du pluriel, le **subjonctif présent** sert à exprimer un **ordre**, une **interdiction**, un **souhait**.

On ne s'adresse **pas directement** à la personne concernée.

*Exemples : Qu'il vienne ! Qu'on me laisse tranquille ! Qu'il ne reste pas !*

---

### 3. L'infinitif :

A l'**écrit uniquement**, on peut utiliser l'**infinitif présent** pour exprimer l'**ordre** ou l'interdiction.

On trouve souvent ce type d'ordres sur les pancartes des lieux publics, dans les recettes, les énoncés, ou les modes d'emploi.

*Exemples : Ne pas fumer. Saler le tout. Appuyer sur le bouton entrée de la télécommande.*

---

### 4. Les mots exprimant l'ordre :

On peut aussi utiliser tous les termes ou expressions qui évoquent l'ordre :

- les **verbes de volonté et d'obligation** comme vouloir, ordonner, exiger, devoir ...

*Exemples : Je veux que tu viennes. Tu dois travailler. Il t'ordonne de venir.*

---

- les **tournures impersonnelles** comme **il faut, il est interdit de ...**

*Exemples : Il faut se soigner. Il est interdit de jeter ses déchets.*

---

- les expressions comme **interdiction de ... ou défense de ...**

*Exemples : Interdiction d'entrer. Défense de marcher sur les pelouses.*

---

### 5. Le présent et le futur de l'indicatif :

Plus rarement, on peut utiliser le présent de l'indicatif pour exprimer un ordre à accomplir immédiatement ou le futur pour un ordre qui concerne l'avenir.

*Exemples : Tu restes ici. Tu ne sortiras pas ce soir.*

---